

# 02

## LA STRUCTURATION D'UNE SECTION LOISIR

Précédent

Suivant



# CADRE



SECTION

## FOOT LOISIR

Définition d'une **Section Loisir** dans un club

Mise à disposition d'au moins **un créneau hebdomadaire de pratique Loisir** ouvert aux licenciés Loisir (**ce créneau peut être proposé à l'intérieur du club et/ou s'inscrire dans une offre proposée par le District en rencontrant d'autres clubs**)

**1** Un **Référent Loisir** identifié

**2** **10 licenciés Loisir** minimum / pratique

**3** **Identification** de la section sur **Footclubs**

**4** **Section Loisir du club validée par le District**

Chaque étape est nécessaire pour valider l'existence d'une section Loisir

Le Foot Loisir, c'est jouer au football sans participer à une compétition dans laquelle il y a accession et rétrogradation, à partir de la catégorie U14.

Votre club a la possibilité de proposer une ou plusieurs pratiques loisir :

Futsal

Tennis

Foot5

Beach Soccer

Foot-EN MARCHANT

GOLF FOOT

Fit Foot

Foot à 11

Foot8

eFoot



N'oubliez pas de mettre à jour les pratiques que vous proposez dans votre profil dans Footclubs. Consultez le [tuto vidéo](#) pour mettre à jour vos informations

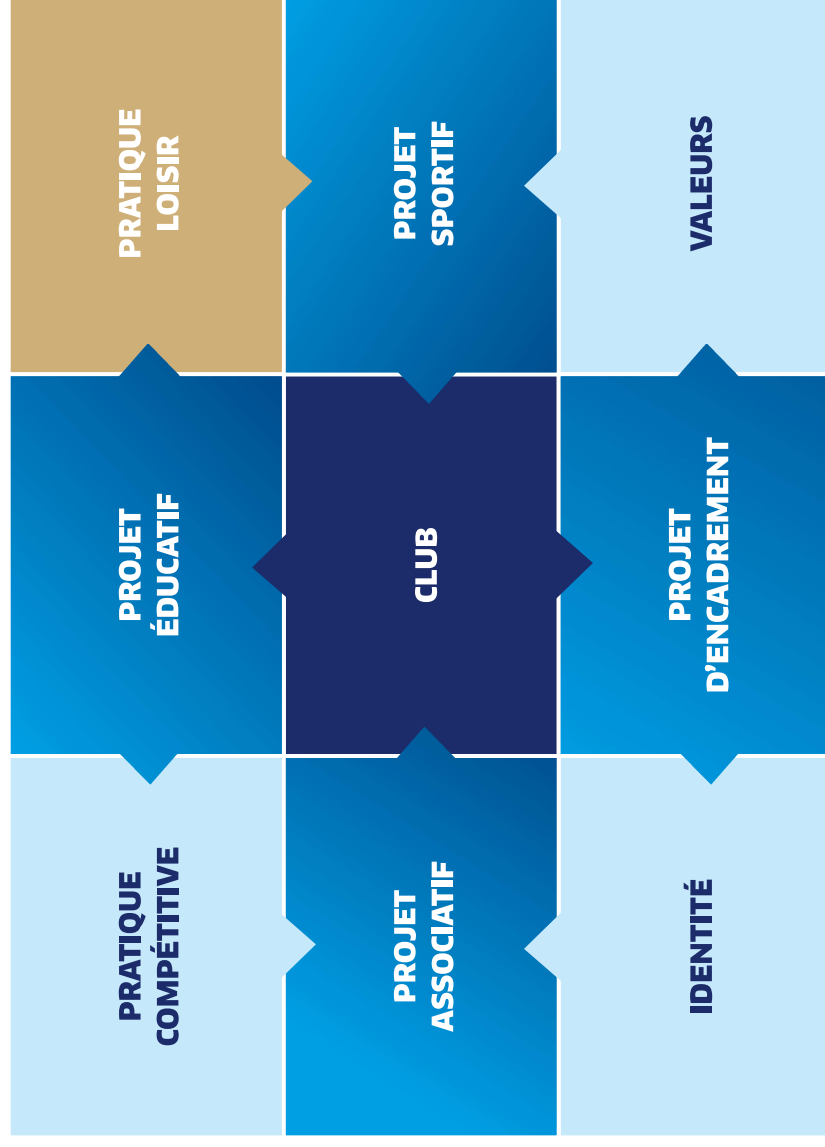
FOOT  
LOISIR

# LA PLACE DE LA SECTION LOISIR DANS LE CLUB

La pratique Loisir est une part importante de votre projet club.

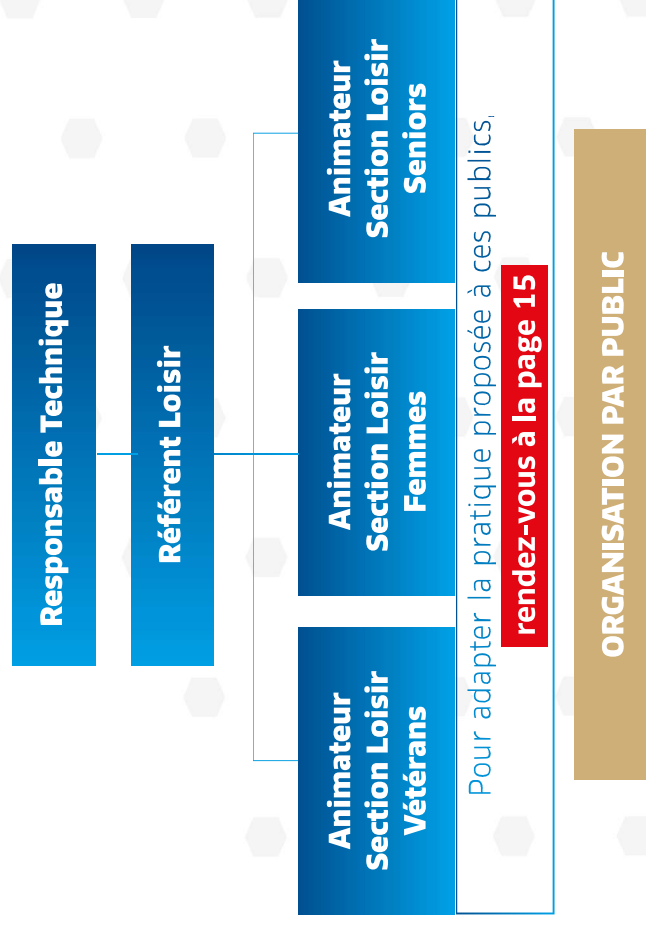
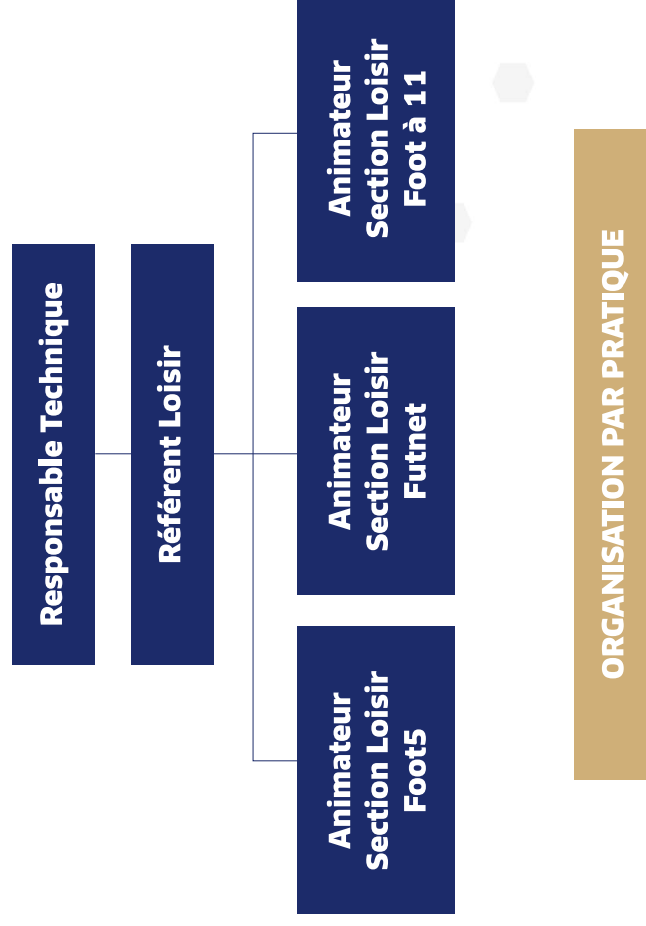
La Section Loisir et son référent sont importants dans le développement de votre structure.

Ce référent doit être intégré au Comité de Direction du club car il représente une section avec un potentiel de développement pour votre club. Il doit être associé à la gouvernance du club.



# LA STRUCTURATION DE LA SECTION LOISIR

Le Référent Loisir, au même titre que le Responsable Technique, doit participer au Comité de Direction du club. Le Référent est placé sous l'autorité du Responsable Technique, tout comme les responsables des autres catégories. Selon votre situation, vous pouvez organiser vos sections par pratique ou par public.



# LES FICHES DE POSTES DES RESPONSABLES

## LE REFERENT LOISIR

Il peut être également pratiquant.

Il doit être une personne identifiée comme **Référent de la Section et participer à la vie du club.**

### MON RÔLE - MES MISSIONS

#### JE SUIS

Organisé, disponible, ponctuel,  
impliqué, convivial

#### J'AIME

Le sens relationnel, la mise en  
place de projets et d'activités

#### JE CONNAIS

L'organisation de mon club,  
les nouvelles pratiques

### MA DISPONIBILITE

2 heures / semaine

### MES DIPLÔMES - MES EXPERIENCES

Expérience précédente au sein du club (joueur actuel ou  
ancien / entraîneur / membres du Comité de Direction)

### MON RÔLE - MES MISSIONS

- Animer et coordonner les animateurs loisir ou la section loisir
- Participer au Comité de Direction du club
- Mettre en place et suivre du budget de la Section
- Acheter du matériel dédié à la Section
- Organiser les créneaux libres pour les pratiques loisirs
- Assurer le suivi et le développement des différentes pratiques loisirs
- Être capable de promouvoir la section au sein du club et à l'extérieur
- Être en relation avec le District et la Ligue pour la bonne marche de la Section Loisir
- Être en relation avec différents organismes pour la bonne marche des pratiques Loisir (exemples : Centre privé Foot5, Fédération Futnet)

### MES BESOINS

- Capacités relationnelles et organisationnelles
- Être licencié à la FFF – Licence Loisir si pratiquant, sinon dirigeant

Précédent

Suivant



# LES FICHES DE POSTES DES RESPONSABLES

## L'ANIMATEUR LOISIR

Lorsque votre club propose plusieurs pratiques loisir, il est important que chaque pratique soit encadrée par un animateur spécifique. Le club peut aussi choisir de s'organiser non pas par pratique mais par public. Dans ce cas, l'animateur s'occupe d'un public spécifique.

Il peut être également pratiquant. Il doit être une personne identifiée comme animateur de la Section.

### MON RÔLE - MES MISSIONS

#### JE SUIS

Organisé, disponible, ponctuel, impliqué, convivial

#### J'AIME

Le sens relationnel, la mise en place de projets et d'activités

#### JE CONNAIS

L'organisation de mon club, les nouvelles pratiques

### MES DIPLOMÉS - MES EXPERIENCES

- Avoir déjà encadré un groupe
- Connaître la pratique animée (avoir pratiqué, règlement) = si module spécifique proposé par la DTN, avoir suivi ce module

### MA DISPONIBILITE

2 heures / semaine

### MON RÔLE - MES MISSIONS

- Préparer et ranger le matériel
- Animer la séance de la Section Loisir du club ou d'une pratique loisir de la Section
- Être en relation avec le District / Ligue pour la bonne marche de la pratique animée
- Être en relation avec différents organismes pour la bonne marche des pratiques Loisir (exemples : Centre privé Foot5, Fédération Futnet)

### MES BESOINS

- Capacités relationnelles et organisationnelles
- Être licencié à la FFF – Licence Loisir ou éducateur

Précédent

Suivant

# QUELLE PRATIQUE POUR QUEL PUBLIC ?

Chaque pratique a un public cible. Proposer une pratique adaptée à la typologie du public de votre environnement est primordial. Plus loin dans ce guide, vous retrouverez des outils simples et efficaces pour entrer en contact avec chacun de ces publics.

Les pratiques proposées dans le cadre du Foot Loisir concernent tous les publics. Elles sont intergénérationnelles, mixtes et certaines répondent à un enjeu de santé très important.

	Jeunes G U14-U19	Jeunes F U14-U19	Seniors U20-U35	Public Féminin U20 et +	Vétérans U35-U45	Super Vétérans >45	Handisport / Sport adapté
<i>Foot à 11</i>							
<i>Foot 8</i>							
<i>Futsal</i>							
<i>Beach Soccer</i>							
<i>Foot 5</i>							
<i>Tuinet</i>							
<i>Foot en MARCHANT</i>							
<i>GOLF FOOT</i>							
<i>Fit Foot</i>							
<i>eFoot</i>							

Précédent

Suivant

# QUEL PROJET POUR MA SECTION ?

## 01

### POURQUOI ?

Quels sont les éléments déclencheurs de la création de la Section Loisir ?

ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS		PRÉCISIONS - REMARQUES
Baisse de licenciés	<input type="checkbox"/>	
Difficultés à attirer	<input type="checkbox"/>	
Difficultés à fidéliser	<input type="checkbox"/>	
Nouveau projet du club	<input type="checkbox"/>	
Incitation fédérale (FFF/Ligue/District)	<input type="checkbox"/>	
Personne motrice au sein du club	<input type="checkbox"/>	
Demande de la municipalité	<input type="checkbox"/>	
Demande de pratiquants licenciés	<input type="checkbox"/>	
Nouvelle installation	<input type="checkbox"/>	
Pratique hors cadre FFF identifiée	<input type="checkbox"/>	
Demande extérieure de pratiquants	<input type="checkbox"/>	

Précédent

Suivant



# QUEL PROJET POUR MA SECTION ?

## 02

QUI ?

Quels sont les publics visés ?

PUBLICS VISÉS	PRÉCISIONS - REMARQUES	QUEL INTÉRÊT ? QUELLES OPPORTUNITÉS ?	ORDRE DE PRIORITÉ (1 À 3)
<b>Public licencié à fidéliser (déjà présent dans le club)</b>	Adolescents (U14-U19)		
	Seniors		
	Vétérans		
<b>Public non licencié à attirer</b>	Adolescents (U14-U19)		
	Seniors (U20-U25)		
	Seniors (U25-U35)		
	Vétérans (U35-U45)		
	Super Vétérans (>U45)		
	Public féminin (U14-U30)		
	Public féminin (>U30)		
Déficients physiques ou mentaux			

Précédent

Suivant

# QUEL PROJET POUR MA SECTION ?



OÙ ET QUAND ? Quelles infrastructures ? Quels créneaux ?

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI		DIMANCHE			
	M	MIDI	AM	S	M	MIDI	AM	S	M	MIDI	AM	S	M	MIDI	AM	S
Terrain à 11																
Terrain à 8																
1/4 de terrain à 11 (foot en marchant / Futnet)																
Terrain Foot5 (centre privé ou terrain club)																
Gymnase																
Salle polyvalente ou club-house (FitFoot/ Efoot)																
Plateau sportif ou terrain Futsal outdoor																
Autres :																
-																
-																

Précédent

Suivant

# QUEL PROJET POUR MA SECTION ?

## 04 QUOI ? Quelles formes de pratiques proposer ?

	Pratique régulière uniquement au sein du club	Pratique régulière au sein du club + événements District	Pratique régulière uniquement au sein du District (Critériums)	Pratique régulière au sein du club et au sein du District
<i>Foot à 11</i>				
<i>Foot 7</i>				
<i>Futsal</i>				
<i>Beach Soccer</i>				
<i>Foot 5</i>				
<i>FootNet</i>				
<i>Foot EN MARCHANT</i>				
<i>Golf Foot</i>				
<i>Fit Foot</i>				
<i>eFoot</i>				

Précédent

Suivant

# QUEL PROJET POUR MA SECTION ?

05

VOTRE PROJET LOISIR

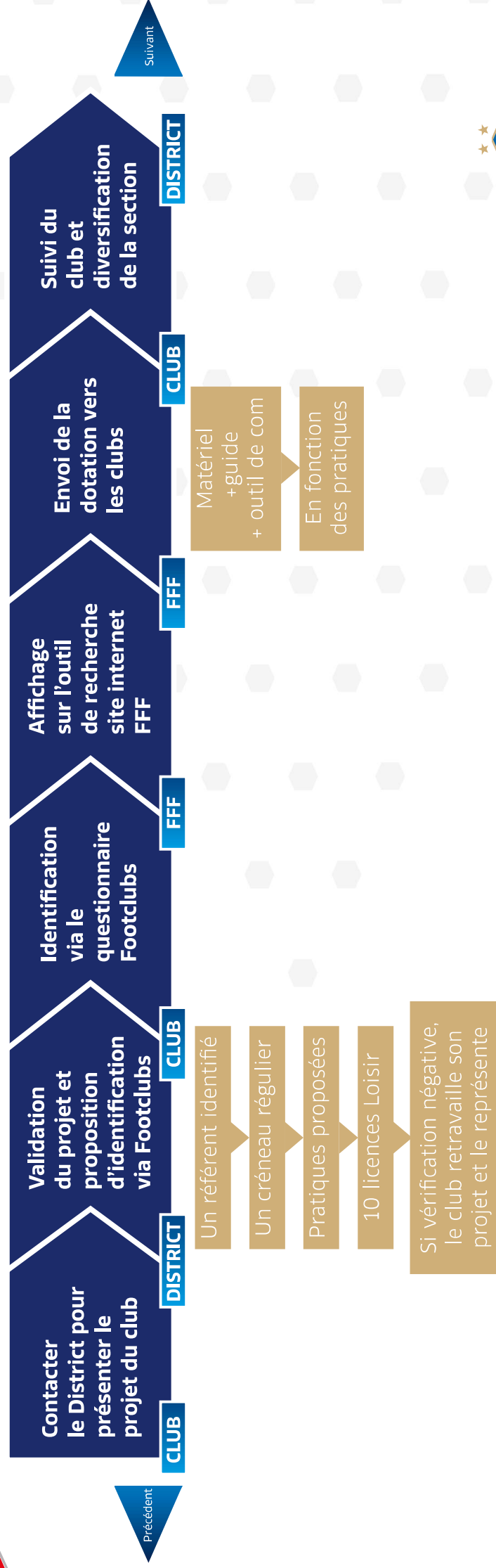
	PUBLICS	INFRASTRUCTURES	PRATIQUES	JOURS/CRENEAUX	PRATIQUE CLUB ET/OU INTERCLUBS
<b>N</b>					
<b>N+1</b>					
<b>N+2</b>					

Précédent

Suivant

# L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SECTION LOISIR

## QUELLE DÉMARCHE POUR LABELLISER MA SECTION LOISIR PAR LA FFF OU DÉVELOPPER UNE NOUVELLE PRATIQUE DANS MA SECTION LOISIR ?



# LE BUDGET DE LA SECTION

RECETTES	DÉPENSES
Cotisations	Licences
Partenaires privés	Achats de matériel
Subventions	Engagement à des offres de pratique Ligue / District
	Location d'infrastructures (complexe privé, salle)

Précédent

Suivant

Nous vous conseillons de fixer la cotisation de votre section loisir à 50% environ de votre offre compétitive dans la catégorie concernée. Cela dépend néanmoins de votre offre de pratique :

- Prise en charge de tout ou partie d'une inscription dans un critérium Loisir
- Découverte d'une ou plusieurs nouvelles pratiques.

Cela veut dire également dire que vous pouvez fixer une cotisation à un tarif différent selon les pratiques que vous proposez.



# SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT FFF

## ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

### Agence Nationale du Sport (ex CNDS)

Votre club peut bénéficier d'une subvention pour la mise en place d'actions spécifiques visant à développer la Section Loisir.

Se rapprocher de votre District

Précédent

### Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA)

- Dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur, votre club peut bénéficier d'une subvention pour la création d'un espace de pratique utilisable par la Section Loisir de votre club.
- Les projets de création d'infrastructures dédiées aux nouvelles pratiques (Foot5, Futsal, Beach Soccer) sont particulièrement aidés.

N'hésitez pas à consulter le document de présentation du FAFA spécifique aux nouvelles pratiques ici (lien vers le document) ou rendez-vous sur le site de la FFF :  
<https://www.fff.fr/fafa>

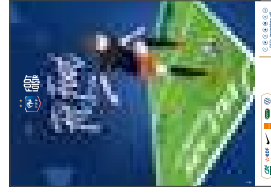
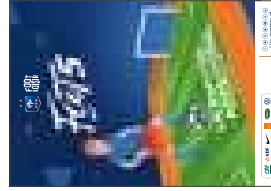
Suivant

# SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT FFF

## COMMUNICATION

La F.F.F. met à votre disposition des logos, des affiches et des éléments pour vos réseaux sociaux afin de bien communiquer sur l'existence de votre Section Loisir. Un logo spécial pour votre Section est également disponible pour communiquer. N'hésitez pas à télécharger l'ensemble des éléments de communication !

Télécharger les éléments de communication



## DOTATIONS EN MATERIEL

La F.F.F. dotera les Sections Loisir qui répondent aux critères de validité et qui seront validées par les Districts / Ligues. Ce matériel est important pour la vie de votre Section et doit être en priorité utilisé par les licenciés Loisir du club.

Retrouvez les dotations proposées plus loin dans la partie « Les pratiques »

## ACCOMPAGNEMENT

Dans le cadre de la création ou du développement de votre Section, le Conseiller Technique Départemental en charge du développement et de l'animation des pratiques se tient à votre disposition.

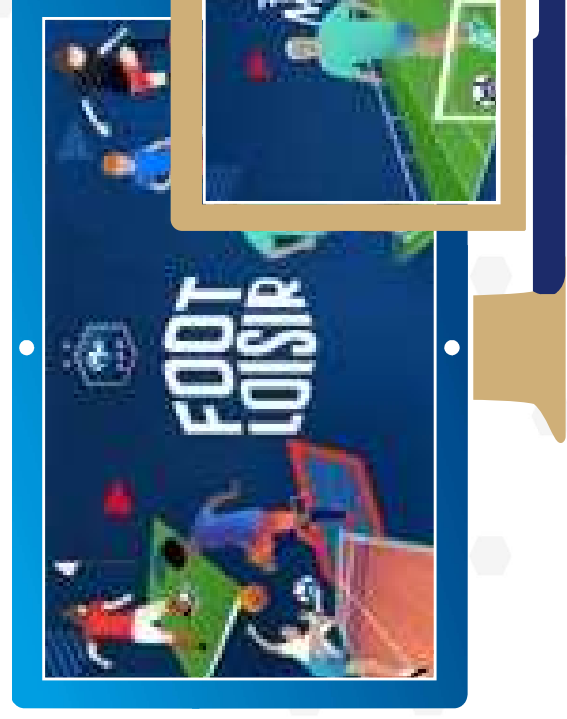
# LA PROMOTION

## PROMOUVOIR LA SECTION LOISIR

**Faire la promotion** de votre Section Loisir est un **enjeu important de votre réussite** : du bouche à oreille aux réseaux sociaux, en passant par le print, le digital ou l'évènementiel, la communication dans son ensemble ne doit pas être négligée.

En ayant recours aux quelques éléments utiles proposés, vous aurez la liberté d'adapter votre stratégie en fonction de votre environnement et de vos caractéristiques respectives.

- ▶ Utiliser les **réseaux sociaux** et le **site du club**
- ▶ Réaliser un **mailing** auprès de la base de données club
- ▶ Se rapprocher de son **District afin qu'il diffuse l'information** via ses canaux
- ▶ **Activer les réseaux** selon le public ciblé (exemple : les entreprises - contacter les Comités d'Entreprise environnants, les maisons «sport santé» pour le Foot en marchant ou tous autres structures qui accueillent un public spécifique)
- ▶ **Organiser un évènement** afin de présenter la création future d'une section loisir (repas, réunion, cocktail...) et récupérer les coordonnées des personnes intéressées
- ▶ Utiliser l'ensemble des éléments mis à disposition par la FFF





SECTION

FOOT  
LOISIR

## ▶ LES SECTIONS LOISIR IDENTIFIÉES PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Le processus d'identification des Sections Loisir a permis de localiser les Sections Loisir reconnues par les Districts / Ligues et la F.F.F.

Pour consulter cette carte, rendez-vous sur :

<https://cutt.ly/is6am2n>



Précédent

Suivant